

RESOLUTION

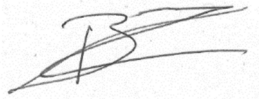
Luxembourg, le 31 mai 2017

La Chambre des Députés

- 1) vu l'importance de la cohésion sociale dans l'élaboration des stratégies de développement du pays ;
- 2) considérant le développement de la recherche sociale et de la publication d'études scientifiques par l'Université du Luxembourg et les centres de recherche publics spécialisés ;
- 3) considérant le travail d'analyse et de proposition réalisé par des acteurs de la société civile et des chambres professionnelles concernant la situation et les réponses politiques dans le domaine social ;

décide :

l'organisation régulière d'un débat public à la Chambre des Députés sur le développement social et les évolutions de l'emploi au Luxembourg.



Marc Baum
Député



David Wagner
Député